

Déclaration du RECEF à Antananarivo

Nous, membres représentants des organismes de gestion des élections du Réseau des compétences électorales francophones (RECEF), réunis à Antananarivo, du 20 au 21 mars 2018 dans le cadre du Séminaire international d'échanges ayant pour thème : « *Un processus électoral inclusif favorisant la participation des femmes et des minorités* », en présence de l'Organisation internationale de la Francophonie et d'autres partenaires internationaux;

Réitérant notre engagement à la Déclaration de Bamako adoptée le 3 novembre 2000 dans le cadre du *Symposium sur le bilan des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone*, à la Déclaration universelle des droits de l'Homme adoptée le 10 décembre 1948 ainsi qu'à la Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes de 1979.

En nous appuyant sur les travaux du Séminaire qui ont contribué à la réflexion sur les pratiques favorisant une parité entre les femmes et les hommes;

Considérant les échanges de bonnes pratiques qui ont permis d'approfondir les connaissances en relation avec la participation inclusive des femmes et des minorités dans les processus électoraux, notamment à travers les cinq ateliers de travail, à savoir:

- État des lieux de la représentation politique des femmes et les mesures incitatives visant à atteindre la parité;
- La diversité et la parité des candidatures et les campagnes électorales;
- Le recensement et le vote : la participation des femmes et des minorités aux élections;
- La composition paritaire des organismes de gestion des élections et le recrutement des agents électoraux;
- L'intégration de la perspective de genre et de diversité intégrée au cycle électoral et le rôle des organismes de gestion des élections.

Recommandons aux organismes de gestion des élections (OGE), aux acteurs des processus électoraux, aux organisations de la société civile, en conformité avec le contexte historique et socioéconomique des pays membres et en considérant la culture électorale et la politique nationale:

- de poursuivre la réflexion et l'échange de bonnes pratiques relativement aux mesures incitatives favorisant une représentation politique paritaire entre les femmes et les hommes;
- de favoriser l'adoption et la mise en œuvre d'un cadre législatif contraignant de manière à rendre effectives les mesures prises en faveur d'une plus grande implication des femmes dans la politique et les processus électoraux;
- de documenter et d'analyser, pour chaque pays, les facteurs qui ont un effet discriminatoire sur la candidature des femmes afin d'identifier des mesures efficaces et adaptées pour favoriser et accroître leur représentativité;
- d'intégrer une perspective de genre et inclusive des différents groupes dans l'analyse, la planification et la mise en œuvre des actions et des stratégies des OGE, dont la collecte de statistiques relatives au genre et à la représentation des minorités;
- de favoriser l'embauche de personnes représentatives de la diversité de la société au sein de l'organisme de gestion des élections ainsi qu'un environnement de travail inclusif;
- de poursuivre la réflexion et les actions visant à introduire une perspective de genre dans l'ensemble du cycle électoral, en collaboration avec les acteurs concernés, dont les partis politiques, les médias et la société civile, en misant notamment sur des initiatives en matière de sensibilisation, d'information et d'éducation politique;
- de promouvoir les valeurs idéologiques égalitaires et d'inviter les OGE à formuler des recommandations de manière à favoriser un processus électoral inclusif et exempt de violence.

Exprimons nos sincères remerciements au peuple malgache et à son gouvernement, à la Commission électorale nationale indépendante de Madagascar et à l'Organisation internationale de la Francophonie pour leur appui respectif à l'organisation de cet événement qui a permis aux participants d'échanger et d'enrichir leur connaissance sur la participation inclusive des femmes et des minorités aux processus électoraux.

Fait à Antananarivo

Le 21 mars 2018

Les personnes participantes